

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE CONSEIL NATIONAL DU NUMÉRIQUE LANCE UNE RÉFLEXION COLLECTIVE SUR L'ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS ET DE LA DÉMOCRATIE FACE AU FAIT NUMÉRIQUE

Une discussion ouverte à tous avec les membres et des personnalités extérieures aura lieu le 30 septembre de 9h à 10h. Inscriptions [ici](#).

Paris, le 28 septembre 2021 - Dans la continuité d'une rentrée politique nourrie par de nombreux débats sur la forme de notre démocratie, le **Conseil national du numérique invite à une réflexion collective sur l'évolution des institutions et de la démocratie face au fait numérique et publie des premières pistes pour contribuer au débat.**

DES PREMIÈRES PISTES DE RÉFLEXION POUR ENCOURAGER LE DÉBAT SUR L'ÉVOLUTION DE LA DÉMOCRATIE

Dans un contexte où le rôle de l'État dans la société est interrogé plus largement, **le numérique vient percuter la relation entre l'institution et les citoyens.** Entre désaveu populaire et regain démocratique, certaines institutions publiques ont cherché à associer plus étroitement les citoyens à leur action, notamment à travers les mécanismes de participation citoyenne. Leur présence en ligne et plus particulièrement sur les réseaux sociaux a également permis d'enclencher un dialogue constant avec leurs publics. Dans le même temps, le partage de l'information via l'ouverture des données publiques transforme tant la relation entre les institutions et les usagers que la manière même de concevoir et mener des politiques publiques. En quoi les outils numériques changent-ils la nature du lien Etat-citoyens ? Quelles nouvelles articulations pouvons-nous imaginer pour tirer parti de l'horizontalité permise par les outils numériques ? Comment les institutions peuvent ou doivent-elles se transformer ?

Afin d'encourager le débat et une discussion collective, le Conseil national du numérique publie ce jour quatre documents issus des réflexions des membres et de la rencontre d'experts :

- La démocratie numérique, une ambition sur le retour ?
- Face à la fatigue démocratique, une inflation participative ?
- Avec le numérique, une nouvelle relation Etat-citoyen ?
- Les données au secours des politiques publiques ?

Gilles Dowek, membre co-pilote de ce dossier, souligne : *“Les institutions sont ébranlées dans leurs fondements mais elles le sont davantage encore dans leur rapport aux citoyens. L'actualité montre sans cesse la forte remise en question dont font l'objet nos institutions et leurs actions. La crise sanitaire a constitué un révélateur de la force des coopérations et de la nécessité de se réinventer. Il est évident que la réponse doit être collective. Il n'y a pas de solution unique, nous proposons ici de lancer des débats et échanges autour de ces questions.”*

LE 30 SEPTEMBRE : UNE PREMIÈRE DISCUSSION AUTOUR DE LA DÉMOCRATIE NUMÉRIQUE ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Avec enthousiasme d'abord, puis désillusion, la démocratie numérique est-elle aujourd'hui une ambition sur le retour ? D'abord considérés comme des leviers d'engagement et de participation, les outils numériques font-ils encore partie des remèdes à la "fatigue démocratique" ?

Pour enclencher le débat, le Conseil national du numérique invite à un échange ouvert le jeudi 30 septembre de 9h à 10h autour de la démocratie numérique et la participation citoyenne avec :

- Gilles Dowek, Elisabeth Grosdhomme, Joëlle Toledano et Jean-Marc Vittori, membres du CNNum investis sur le sujet
- Eloïse Gabadou, civic tech project manager, Open source politics
- Clément Mabi, sociologue du numérique, Université technique de Compiègne
- Marta Severo, chercheuse en InfoCom, Université Paris Nanterre
- Anaïs Théviot, chercheuse, Université Catholique de l'Ouest
- Stéphane Vincent, directeur de la 27ème région

LE 13 OCTOBRE : UNE JOURNÉE DE MOBILISATION DES ACTEURS PUBLICS ET DU MONDE DE LA RECHERCHE

Pour répondre à ces questions, l'approche doit être résolument collective. **Le Conseil national du numérique réunit le 13 octobre 2021 acteurs publics et le monde de la recherche pour une réflexion collective sur la démocratie à l'épreuve du fait numérique, de l'information à l'action.** Pendant cette journée, se tiendront des plénières rassemblant des membres du Conseil, des personnalités du monde de la recherche et des représentants d'administrations ainsi que des ateliers de co-construction pour identifier les points d'actions. La matinée sera consacrée aux mécaniques à l'œuvre derrière la création et la circulation des fausses informations et l'après-midi à la donnée comme levier d'implication des citoyens dans l'action publique. Les inscriptions sont ouvertes ici pour participer sur place (dans la limite des places disponibles) et ici pour la retransmission.

Informations pratiques

- **30 septembre : démocratie numérique et participation citoyenne, le monde d'après ?**
 - [Inscription](#)
- **13 octobre : Démocratie numérique et fait numérique : de l'information à l'action**
 - [Communiqué de presse](#) de la journée
 - [Programme](#) de la journée
 - Inscription pour être présent [sur place](#), sous réserve des places disponibles
 - Inscription pour la [retransmission en ligne](#)

Contact presse : Agathe Bougon - agathe.bougon@cnumerique.fr - +33614874166

A propos du Conseil national du numérique

Le Conseil national du numérique est une commission consultative indépendante, chargée d'interroger la relation de l'humain au numérique prise dans toute sa complexité et de formaliser les problématiques qui y sont liées. Il vise à mettre en partage les éléments utiles à la pensée individuelle et collective ainsi qu'à la décision publique en France et en Europe. Il est composé d'un collège interdisciplinaire de 17 membres nommés par le Premier ministre et de 4 parlementaires désignés par les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale pour 2 ans. Le Conseil national du numérique est placé auprès du secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques. Il est institué par le décret du 2017 modifié par le décret du 13 février 2021.